

# Barème d'honoraires



## Transactions 2024

<b>prix de vente net vendeur</b>	<b>honoraires d'agence TTC</b>
0 € à 20 000 €	3 000 €
20 001 € à 40 000 €	3 500 €
40 001 € à 60 000 €	5 000 €
60 001 € à 100 000 €	8 %
100 001 € à 120 000 €	7,5 %
120 001 € à 140 000 €	7 %
140 001 € à 160 000 €	6,5 %
160 001 € à 180 000 €	6,25 %
180 001 € à 200 000 €	6 %
200 001 € à 240 000 €	5,75 %
240 001 € à 280 000 €	5,5 %
280 001 € à 320 000 €	5,25 %
320 001 € à 400 000 €	5 %
400 001 € à 450 000 €	4,5 %
450 001 € à 500 000 €	4,25%
au-delà de 500 000 €	4%

Taux de TVA en vigueur 20 % applicable au 01/01/2024  
Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur et sont fixés à la prise  
du mandat indépendamment du prix de vente négocié en finalité